

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00507

**GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - ENTREE DE SAINT-ETIENNE
METROPOLE DANS LA GOUVERNANCE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 13 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 79

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 89

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,
M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR,
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN,
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON,

RECU EN PREFECTURE

Le 26 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181220-D20180050710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181226

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,
M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,
Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Pierre FAYOL
NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG,
Mme Laurence JUBAN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Pascale MARRON,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO
CUSTODIO, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES,
M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY,
M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - ENTREE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DANS LA GOUVERNANCE

1. Préambule

Plusieurs gérontopôles sont nés en France sous l'impulsion de l'État, pour répondre aux enjeux de la transition démographique. En effet, en 2060, un tiers des français aura plus de 60 ans. Au-delà de l'adaptation de l'habitat et des espaces de vie, le vieillissement est donc une opportunité pour développer les innovations sociales et techniques.

Le Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif de développer un véritable pôle d'excellence et de référence sur le champ de l'autonomie et du bien-être des aînés. L'ensemble de cette démarche est guidé par la volonté de favoriser le développement économique autour de politiques efficaces pour le « bien vieillir ». Cette initiative, à l'origine stéphanoise, se positionne dorénavant sur une assise inter-régionale et vise un rayonnement national et européen.

2. Feuille de route du Gérontopôle

Le Gérontopôle a pour missions principales :

- l'animation et la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge et le maintien à domicile des personnes âgées,
- le développement et la formation, des échanges et la diffusion de bonnes pratiques à destination tant des professionnels que des aidants,
- le développement d'une recherche transdisciplinaire dans le champ gérontologique,
- le développement économique à travers la promotion de nouvelles activités ou des innovations répondant aux besoins des personnes âgées.

Au-delà de ses membres fondateurs (CHU, Ville de Saint-Etienne, CARMI et Mutualité française Loire), l'association fédère un large panel de partenaires privés et publics issus des secteurs du soin, du social et du médico-social, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique et urbain... parmi lesquels :

- la Cité du design et le collectif Designer + : des méthodologies dédiées à l'innovation par les usages et à la conception d'objets pour tous,
- le campus Santé Innovations : au cœur du site hospitalier du CHU de Saint-Étienne, ce campus constitue le centre névralgique de collaborations entre médecins, ingénieurs, chercheurs, enseignants, entreprises (mobilisée via les réseaux : Pôle des technologies médicales, Digital League, Minalogic...) et étudiants,
- des acteurs scientifiques d'excellence dans le domaine de la prévention et du « bien vieillir » : Université Jean Monnet (PRESAGE), CHU de Saint-Étienne, École

nationale supérieure des Mines, Conservatoire national des Arts et métiers, École nationale supérieure de Sécurité sociale, Institut Mines-Telecom, École supérieure d'Art et de Design, École nationale supérieure d'Architecture, Centre Hygiène du CLARA...

Bien que de constitution récente, le Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes a pu déjà enclencher un certain nombre d'actions concrètes :

- la plateforme de repérage précoce et de prévention des fragilités de la personne âgée pour un vieillissement actif et en bonne santé,
- le living-lab « Autonomie et bien-être des aînés » : utiliser la « vraie vie » comme terrain d'expérimentation et organiser la co-construction de projets d'innovation propices au développement de solutions durables,
- la constitution d'une Chaire Universitaire d'excellence Santé des aînés portée par l'Université Lyon-Saint-Étienne, l'EN3S et le CHU de Saint-Étienne,

Enfin, le Gérontopôle s'inscrit désormais dans la feuille de route de la Stratégie Régionale de Développement Economique, de l'Innovation et de l'International (SRDEII). Il constitue à ce titre un outil de développement et de compétitivité des entreprises en lien avec le pôle de compétences en design du territoire. Il s'agira notamment de capitaliser sur l'offre du Living Lab « Autonomie et bien vieillir » et le label Frenchtech en intégrant les expertises du Gérontopôle aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises et de soutien à l'innovation.

3. Rappel de la contribution de Saint-Etienne Métropole

Au regard de l'enjeu du marché de la « Silver économie » et de l'intérêt de consolider le positionnement leader du territoire dans les domaines de la prévention et du bien vieillir, le Gérontopôle bénéficie d'une subvention de 100 000 €/an de Saint-Etienne Métropole au titre de contribution à son projet de développement 2017-2019.

4. Gouvernance

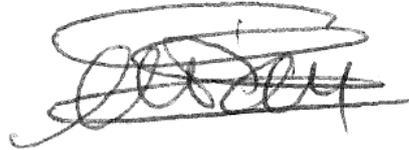
Compte tenu du plan de développement régional du Gérontopôle, et donc de sa montée en puissance en tant qu'outil d'accélération et de transfert en matière d'innovation et de création d'entreprises, et compte tenu par ailleurs du financement sur projet apporté par Saint-Etienne Métropole, il est nécessaire de faire évoluer la place de Saint-Etienne Métropole dans la gouvernance.

Il est proposé que Saint-Etienne Métropole devienne l'un des membres fondateurs du Gérontopôle, et ait ainsi une place plus forte au Bureau et dans toutes les instances de contrôle. Cette présence sera complémentaire à celle de la Ville de Saint-Etienne, qui participe à la structure au travers notamment de ses compétences en matière sociale et santé.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve l'entrée de Saint-Etienne Métropole dans la gouvernance du Gérontopôle en tant que membre fondateur.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Gaël PERDRIAU